

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation
du Rhin. 1833-1869**

1839

8 (9.7.1839)

1839
Session de Juillet

PROTOCOLE

N^o VIII.

de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

En présence de M. M. les Commissaires ci-après dénommés:
Pour Bade, de M^r de Kettner.
" la Bavière, " " de Nau.
" la France, " " Engelhardt.
" la Hesse, " " Verdier.
" Nassau, " " de Kriegerlein.
" les Pays-Bas, " " Ruhr.
" la Prusse, " " Westphal, President.
Mayence le 9 Juillet 1839.

§ I.

Application des Art.
58 et 60 du traité concer-
niant les établissement
de pilotage

Reproduction faite du protocole N^o XX de la
Session de Juillet dernier, dans lequel le Commissaire
de Bade avoit pris occasion du Règlement Bas-
svarois du 13 Mars 1838, qui établit des pilotes au
port de Rheinschanze, pour signaler à la Commis-
sion Centrale la Divergence qui existe entre les
opinions des deux Gouvernemens sur le sens et la
portée des art. 58 et 60 du Traité de 1831, et pour
inviter les autres Commissaires à lui faire connai-
tre les opinions de leurs Gouvernemens à ce sujet;
Les Commissaires de France, de Hesse, de Nassau,
des Pays-Bas et de Prusse, pour répondre à cette
invitation, se sont expliqués sur l'objet ainsi
qu'il suit:

/: voir l'annexe;
Ces explications ont été suivies de quelques
considérations

Considerations ultérieures de la part des Commis-
saires de Bade et de Bavière, lesquelles se
trouvent également insérées dans l'annexe du ~~Fr~~
protocole.

Conclusion.

L'objet ne pouvant pas, à défaut de concordance
des opinions, être vidé dans la session actuelle, il
sera reproduit dans la session prochaine dans l'espoir
que dans l'intervalle les vues se rapprocheront de man-
ière à pouvoir tomber d'accord sur quelques prin-
cipes généraux dans cette matière.

Ainsi clos et arrêté dans la séance du 20 Juillet
1839.

/: Sig.: / de Kettner.
de Hau.

Engelhardt.

Verdier.

de Zwierlein.

Ruhrl.

Westphal, Président.

Pour Expédition conforme

Le Président de la Commission Centrale.

Weyerhaeuser
J. II.